



Conseil économique et social

Distr. générale
27 mars 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies
au service de la coopération internationale
pour le développement : rapports des Conseils
d'administration du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds des Nations Unies
pour la population et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets, du Fonds
des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité
des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes
et du Programme alimentaire mondial**

Activités opérationnelles de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Note du Secrétariat

Dans sa résolution 64/289, l'Assemblée générale a demandé que le Chef de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) présente au Conseil d'administration un rapport annuel sur les activités opérationnelles et rende compte de ces activités au Conseil économique et social lors du débat consacré aux activités opérationnelles. En conséquence, le rapport annuel, intitulé « Activités opérationnelles de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » (UNW/2013/1), est transmis au Conseil économique et social pour examen lors du débat consacré aux activités opérationnelles.

